

Pôle Lycées

Secrétariat Général

Réf : D24-CRIDF-001004

**Madame la Provisseur,
Monsieur le Provisseur,**

Saint-Ouen-sur-Seine, le 12 AVR. 2024

L'enseignement professionnel est une priorité pour l'État et la Région pour concourir au développement économique régional et répondre aux besoins en compétences et en emploi sur tous les territoires franciliens.

La réforme des lycées professionnels a pour ambition d'offrir aux élèves de la voie professionnelle les meilleures chances d'insertion professionnelle et de poursuite d'études. Elle porte également l'exigence de remédier au décrochage scolaire et à la nécessité de sécuriser les parcours de formation. Elle constitue une réponse aux besoins économiques pour relever les défis actuels et à venir.

La Région académique et la Région Île-de-France se donnent l'ambition, à l'aide d'une gouvernance renouvelée et des rencontres régulières avec les chefs d'établissement, de construire un schéma directeur pluriannuel de l'évolution de l'offre de formation des lycées d'Île-de-France pour les rentrées scolaires 2025 à 2028.

C'est à partir de réflexions menées dans chaque établissement, ou en réseau d'établissements prenant par exemple appui sur un campus des métiers et des qualifications, que nous souhaitons recueillir les propositions d'évolution de la carte des formations. Les établissements organiseront ces réunions, associant les acteurs économiques et leurs partenaires habituels, pour travailler sur des propositions d'axe de transformation de leur offre de formation.

Cette démarche et différents outils d'aide à la décision vous seront présentés lors du **webinaire « enjeux et méthode » du 23 avril 2024**.

En complément, une boîte à outils et des ressources actualisées au fil de l'eau seront consultables en ligne sur le site internet « Lycées » de la Région Île-de-France (<https://lycees.iledefrance.fr/offre-de-formation>).

Enfin, le bureau des entreprises de votre établissement pourra être utilement mobilisé tout au long du processus.

Ces démarches locales seront également complétées d'une étude analytique confiée à l'Institut Paris Région (nouvel observatoire régional emploi formation - OREF). Les résultats de cette étude se traduiront à terme par un outil d'aide à la décision complémentaire à la console de pilotage Orion. En outre, ces analyses constitueront une aide supplémentaire aux établissements dans la conception de leurs projets.

Pour la rentrée scolaire 2025, vos projets d'évolution devront porter principalement sur les filières d'avenir (numérique ; énergétique ; réindustrialisation et décarbonation de l'industrie ; aide et soins à la personne ...) et les filières en tension, en tenant compte des indicateurs d'insertion professionnelle et de poursuite d'études (Orion-Inserjeunes).

Il convient également d'encourager l'ouverture de formations courtes de niveau bac+1 ou la coloration de diplômes qui peuvent renforcer l'insertion professionnelle des jeunes scolarisés dans des formations trop peu insérantes.

Le dépôt des projets d'évolution de l'offre de formation professionnelle se fera grâce au questionnaire pré-SOFA. Vous trouverez en annexe le calendrier prévisionnel des opérations pour la préparation de la rentrée scolaire 2025.

Nous comptons sur votre engagement pour participer à la transformation de l'offre de formation professionnelle pour mieux répondre aux projets des jeunes de la voie professionnelle et aux besoins des entreprises de la Région Île-de-France.

Anne-Claire
NERON ID

Anne-Claire NÉRON
Directrice Générale Adjointe des services

Signature numérique de
Anne-Claire NERON ID
Date : 2024.04.11 17:06:28
+02'00'



Stéphanie VELOSO
Secrétaire Générale Région Académique

Annexe : Calendrier prévisionnel 2024 de recueil des projets de transformation de la carte des formations professionnelles initiales à compter de la rentrée scolaire 2025

Semaine 17 : Le mardi 23 avril de 16H00 à 18H00

- Un webinaire « Enjeux et méthode » préparatoire aux réunions locales à organiser à l'échelle d'un établissement ou d'un réseau d'établissements.
- Un espace de référence : <https://lycees.iledefrance.fr/offre-de-formation>

Semaine 18 et 19 : Semaines du 29 avril au 10 mai

- Dans les établissements, organisation de réunion(s) pour faire émerger des propositions locales de transformation de la carte.

Semaine 20 : du 13 mai au 19 mai

- Concertations départementales coanimées État-Région
- Mise à disposition pour les établissements de 7 capsules vidéos régionales « filières, coloration, bac+1 » (sanitaire et social, commerce vente accueil, transport logistique, services aux entreprises, hôtellerie restauration tourisme, industrie, horticulture et aménagements paysagers) en complément des webinaires nationaux (disponibles via le lien <https://videodiff.phm.education.gouv.fr/live/webinaire-perdir>).

À compter de la semaine 22 jusqu'au début de la semaine 27 :

- Saisie des projets par les établissements dans la plateforme régionale académique pré-SOFA et instruction au fil de l'eau par les services de l'éducation nationale. Ce sont les services académiques qui saisiront *in fine* les projets dans SOFA.